

OCAPROCE INTERNATIONAL

**24^{ème} Session du Conseil des Droits de l'Homme
9 – 27 Septembre 2013, Palais des Nations à Genève**

**DECLARATION d'OCAPROCE International
Sur le point 6, l'UPR-Reports pour Djibouti**

**Présentation par: Micheline Makou Djouma, Représentante
Principale auprès de l'Office des
Nations Unies à New York, Genève et Vienne**

Genève le 20 Septembre 2013

Monsieur le Président,

OCAPROCE International souhaite la bienvenue à la délégation de la République de Djibouti.

A' la lecture des trois rapports, nous avons constaté des progrès qui ont été réalisés dans la mise en œuvre effective des droits économiques, sociaux et culturels des femmes qui nous préoccupe.

Nous encourageons la République de Djibouti pour sa politique nationale du genre pour la période 2011-2021, adoptée sous forme de loi, avec pour principal objectif d'œuvrer à l'instauration de l'équité et de l'égalité de genre, conformément aux engagements régionaux et internationaux traitant des droits économiques, sociaux et culturels des femmes.

Félicitons tout de même la république de Djibouti de la baisse notable de la prévalence des mutilations génitales féminines chez les jeunes filles et la diminution progressive de la forme la plus sévère de l'infibulation qui passe de 98% à 73%.

Félicitons également le gouvernement du Djibouti pour les progrès réalisés pour le renforcement des droits de l'enfant, ainsi que la signature de plusieurs conventions et la mise en place d'une stratégie en faveur des enfants.

Notons des progrès réalisés par la République de Djibouti en matière des droits économiques, sociaux et culturels des femmes, en l'occurrence la volonté politique qui a permis de nommer la première femme ministre puis parlementaire en 2003 et enfin ambassadrice en 2011 mais beaucoup reste à faire.

Recommandons au gouvernement de Djibouti de doubler d'efforts pour que la présence des femmes dans des postes de décisions soit considérable.

Nos recommandations vont au Conseil, pour l'adoption du rapport présenté par Djibouti afin de ne pas compromettre la dynamique enclenchée par ce pays, en matière des Droits de l'Homme.

Je vous remercie M. le Président.